Prés-bois des Bâties

Haut Doubs - Mouthe

Paysage du Val de Mouthe (Gulot - OTPHD)

Sentier pédagogique sur le thème des alpages des Montagnes du Jura et l'adaptation de la vie en altitude. Site de l'Espace Naturel Sensible.

Le sentier de l'ENS (Espace Naturel Sensible) des Pré-Bois des Bâties est accessible en randonnée pédestre à un public familial, mais nécessite cependant des chaussures adaptées à la marche. Vous pouvez tout au long du sentier découvrir l'alpage des Montagnes du Jura façonné au fil du temps par la nature et les activités humaines. 8 bornes jalonnent ce parcours pour attirer l'attention sur des thèmes comme la géologie : eau, l'alpage, la forêt... qui sont développés dans un livret de découverte (topo-guide à l'OT et à l'Auberge Chez Liadet).

Infos pratiques

Pratique : Pédestre

Durée : 2 h

Longueur : 5.5 km

Dénivelé positif : 86 m

Difficulté : Très facile

Type : Boucle

Thèmes : Flore, Pastoralisme et agriculture, Refuge

Itinéraire

Départ : Chez Liadet, Mouthe
Arrivée : Chez Liadet, Mouthe
Balisage : PR
Communes : 1. Mouthe

Profil altimétrique

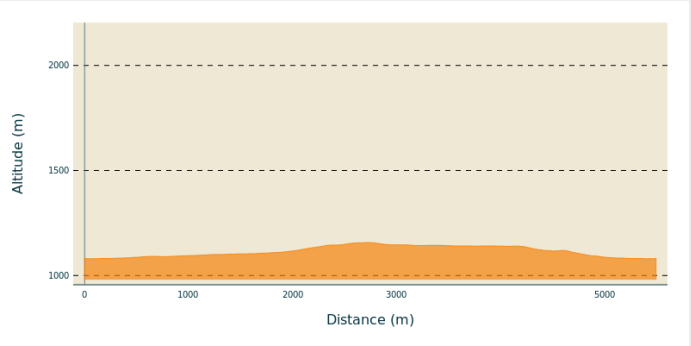

Altitude min 1080 m Altitude max 1157 m

Ce circuit est balisé en *jaune et bleu*. Suivre le numéro 5.
Vous pouvez également emprunter ce circuit en VTT en suivant le numéro 103 et le balisage VTT.

1. **Auberge Chez Liadet** : traversez la plaine face à vous direction Est en suivant la route sur 500 m.
2. **Plaine de chez Liadet** : continuez sur votre droite et suivez le chemin goudronné direction **Les Bâties** pendant 2 km.
3. **Les Bâties** : prenez le chemin blanc à gauche qui se poursuit par un chemin de pâture qui mène à la ferme Bougaud à 1 km, descendez pour rejoindre le chemin blanc qui emmène à la ferme **Chez Greset** à 1,3 km sur votre gauche.
4. **Ferme Chez Greset** : prenez à gauche le chemin blanc et descendez en direction de chez Liadet situé 1,5 km plus bas.

Sur votre chemin...

- Géologie, eau, climat (A)
- L'alpage (B)
- Le pâturage (C)
- Les chalets d'alpage (D)
- Histoire de l'alpage (E)
- Pré-Bois des Bâties (F)
- La forêt (G)
- Les prés-bois (H)
- Les murets de pierre sèche et murgers (I)

Toutes les infos pratiques

niveau 2

Recommandations

• Partir bien chaussés, bien équipés et avec une quantité d’eau suffisante.
• Rester sur les itinéraires balisés : respecter les propriétés privées, les prés de fauche, les animaux et les cultures.
• Tenir votre chien en laisse.
• Respecter les clôtures et refermer les barrières.
• Rester courtois avec les riverains des chemins et les autres utilisateurs de la nature.
• Ne pas jeter de détritus.
• Respecter les équipements d’accueil, de signalisation et de balisage.
• Ne pas faire de feu.

Comment venir ?

Accès routier

À la sortie de Mouthe, direction Morez, prendre la D389 en direction de la Vallée de Joux. Continuer sur cette route sur 3 km, puis, dans le virage, prendre à droite pour arriver au site « Chez Liadet ».

Parking conseillé

Chez Liadet, Mouthe

Zones de sensibilité environnementale

Le long de votre itinéraire, vous allez traverser des zones de sensibilité liées à la présence d’une espèce ou d’un milieu particulier. Dans ces zones, un comportement adapté permet de contribuer à leur préservation. Veillez à respecter la quiétude du lieu, la signalétique en place et à rester sur les sentiers balisés. Attention, le site peut faire l’objet d’une réglementation particulière.

Massif du Mont d'Or, du Noirmont et du Risol

Période de sensibilité :

Site Natura 2000

Pré-bois des Bâties

Période de sensibilité :

Lieux de renseignement

Office de tourisme du Pays du Haut-Doubs - Mouthe
3bis Rue de la Varée, 25240 Mouthe
valdemouthe@destination-hautdoubs.com
Tel : +33 (0)3 81 69 22 78
https://www.destination-haut-doubs.com

Sur votre chemin...

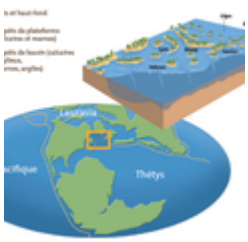

Géologie, eau, climat (A)

Nous sommes au cœur de la haute-chaîne du massif du Jura. Le socle rocheux qui est visible ici et là, date de l'ère géologique du Kimméridgien. Il est constitué dans ce secteur d'un calcaire marin riche en fossiles qui s'est déposé il y a 145 millions d'années.
Ces roches se sont formées dans une mer chaude, peu profonde, parsemée d'îles et de récifs que l'on peut comparer aux tropiques actuels. À cette époque, le Jura est une plate-forme marine ouverte sur un ancien océan : la Téthys.

Crédit photo : CD25

L'alpage (B)

La nature, l'herbe, les arbres et arbustes... sont la base de l'alpage, mais son existence même dépend de l'activité humaine. L'alpage évoque traditionnellement un ensemble constitué d'un chalet, de pâturages, de prébois et forêts. Il n'existerait pas si les exploitants agricoles ne venaient pas y faire paitre leurs animaux.

Crédit photo : CD25

Le pâturage (C)

On trouve sur l'alpage des Bâties des pelouses dites mésophiles : les plantes qui vivent ici recherchent des conditions moyennes d'humidité-sécheresse (préfixe méso : moyen) et présentent des typologies différentes en fonction des conditions de sol (nature, pente, profondeur), de l'exposition ou de l'altitude. On y trouve une grande biodiversité...
Sur les prairies, on voit également de grandes plantes, très visibles car non consommées par les animaux : chardons, gentianes jaunes et verâtres.

Crédit photo : CD25

Les chalets d'alpage (D)

Les chalets d’alpage abritent sous le même toit des parties réservées au bétail, une partie logement, ainsi qu’une ou 2 pièces pour la fabrication des fromages. La présence d’un « pont de grange » et la taille imposante de la grange laissent penser que le chalet de la Bâtie Dessous aurait pu être occupé à l’année… Les 2/3 de la surface au sol sont consacrés aux animaux. Et en hiver ? Chalets et alpages sont abandonnés par les hommes et leurs troupeaux dès les premières gelées, généralement courant octobre.

Crédit photo : CD25

Histoire de l'alpage (E)

Le domaine est constitué de 3 anciennes fermes achetées par le Département du Doubs en 1991 : la Bâtie Dessous, la Bâtie Dessus et Bougaud. Chacune de ces propriétés était à l’origine un chalet d’alpage se composant d’un bâtiment, d’une surface de terrain à usage agricole (pâtures), de zones de boisement clair ou pré-bois et de forêt pleine. Le lieu est maintenant labellisé « Espace Naturel Sensible » d’intérêt départemental. La commune de Mouthe est propriétaire du site depuis le 13 décembre 2018.

Crédit photo : CD25

Pré-Bois des Bâties (F)

Située entre Mouthe et la frontière suisse, dans la continuité de la forêt du Risoux et du Mont d'Or, la forêt des Bâties se développe sur un plateau situé à plus de 1 000 m d'altitude. L'origine de son nom viendrait de la présence de plusieurs bâtisses dispersées dans les prairies, dont l'une au nom évocateur de « Bâtie bourgeois ». Ces constructions sont localisées au milieu d'enclaves prairiales et de pré-bois et donnent un aspect champêtre au lieu. La végétation y est marquée par le climat rude de la région, les premières floraisons n'apparaissant que tardivement dans la saison. Les épicéas se sont quant à eux adaptés aux importantes chutes de neige en adoptant un port plus resserré que leurs congénères de plaine. La neige y attire les amoureux du ski de fond qui viennent y pratiquer cette activité pendant les mois d'hiver.

Crédit photo : CD25

La forêt (G)

Aux Bâties, l’ancienne forêt départementale devenue communale s’étage de 1 080 à 1 280 mètres. Très présente dans le paysage, la forêt présente un enjeu économique fort de production de bois d’œuvre résineux (voire feuillus) et de bois de chauffage. Elle représente aussi un enjeu écologique important et reconnu (lutte contre l’érosion, puits de carbone, réservoir de biodiversité...), elle est lieu de vie des tétraonidés (grand tétras et gélinotte). La fonction d’accueil du public est également à prendre en compte.

Crédit photo : CD25

Les prés-bois (H)

Les prés-bois sont une spécificité du massif et constituent des zones de transition douces (visuelles et physiques) entre prairies et forêt. Épicéas isolés ou bosquets de hêtres, dispersés au milieu des pâturages, alternent avec forêts denses sur les crêtes et combes dénudées. Cette répartition n’est pas naturelle et résulte d’un délicat équilibre entre sylviculture et exploitation pastorale. Il s’agit de permettre l’apparition de végétation pour nourrir les animaux en évitant qu’il y ait trop d’arbres sur une zone, et donc en permettant à la lumière d’arriver au sol.

Crédit photo : CD25

Les murets de pierre sèche et murgers (I)

Élément caractéristique des paysages de l’arc jurassien, le « murger » est un terme régional désignant un tas de pierres, empilées les unes sur les autres, enlevées des pâturages et terres cultivées pour laisser pousser l’herbe. Délimitant les « vies », frontières de pâturage et de cultures, ou les enclos de fauche, les murs de pierre sèche animent le paysage de l’alpage et sont menacés de disparition (éboulement et enfouissement progressif) en de nombreux endroits où l’alpage n’est plus pâturé.

Crédit photo : CD25